



Extrait du OIEau

<http://www.iowater.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/gestion-des-especes-exotiques>

Gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques : des exemples européens



actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : mardi 5 janvier 2016

OIEau

Au 1er janvier 2015 est entré en vigueur le règlement européen n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE). Pour répondre à ces obligations, la France va devoir adopter un nouveau cadre juridique et mettre en place une stratégie de gestion de ces EEE.

Mais où en sont les autres pays européens ? De quels outils disposent-ils et où en est leur mise en œuvre ?

Pour répondre à ces questions, l'Office International de l'Eau (OIEau), avec le soutien de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), en collaboration avec le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dans le cadre du GT IBMA, a mené une recherche documentaire sur les stratégies élaborées par les pays européens vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques.

Retrouvez le texte intégral de l'étude sur [Eaudoc](#), et sa synthèse sur le site du [GT IBMA](#).

